

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00193

Numéro SIREN : 829 203 801

Nom ou dénomination : 2LMCF

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 1131



SAS 2LMCF
LE PUY DES HORTS

19460 NAVES

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/10/2021

Agence

1 rue Robet Schuman
ZA Tulle Est
19000 TULLE
05 55 21 55 90

195006363 - 100 - 242
900099



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2021	Net 31/10/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	695	695		
Fonds commercial (1)	36 150		36 150	36 150
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 770	1 935	835	1 149
Autres immobilisations corporelles	29 699	19 410	10 289	11 759
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	69 314	22 040	47 274	49 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	437		437	552
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 550		1 550	1 927
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	5 715		5 715	313
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	35 000
Disponibilités	36 591		36 591	20 485
Charges constatées d'avance (3)	234		234	250
TOTAL ACTIF CIRCULANT	94 528		94 528	58 528
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	163 842	22 040	141 802	107 584

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan

BILAN PASSIF	31/10/2021	31/10/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	45 280	38 883
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	39 024	6 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	86 504	47 480
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 627	10 606
Emprunts et dettes financières diverses (3)	31 755	39 644
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 687	4 008
Dettes fiscales et sociales	13 229	5 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	55 298	60 104
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	141 802	107 584

(1) Dont à plus d'un an (a) 4 607 60 104

(1) Dont à moins d'un an (a) 50 691

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/10/2021	31/10/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	99 074		99 074	114 901
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	99 074		99 074	114 901
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			44 466	3 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			14	21
Total produits d'exploitation (I)			143 554	117 922
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			31 121	34 513
Variations de stock			376	-346
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 069	1 763
Variations de stock			115	-12
Autres achats et charges externes (a)			16 268	17 634
Impôts, taxes et versements assimilés			1 315	1 168
Salaires et traitements			31 901	37 690
Charges sociales			17 666	11 318
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 784	5 181
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 998	1 853
Total charges d'exploitation (II)			104 613	110 782
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			38 941	7 160
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			208	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			208	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			124	164
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			124	164
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			84	-164
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			39 024	6 996

Compte de résultat (suite)

	31/10/2021	31/10/2020
Produits exceptionnels		
Impôts sur les bénéfices (X)		599
Total des produits (I+III+V+VII)	143 762	117 922
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	104 737	111 525
BENEFICE OU PERTE	39 024	6 397

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 2LMCF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 141 802 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 024 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	36 845			36 845
Immobilisations corporelles	32 469			32 469
Immobilisations financières				
Total	69 314			69 314
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	695			695
Immobilisations corporelles	19 561	1 784		21 345
Immobilisations financières				
Total	20 256	1 784		22 040
ACTIF NET				47 274

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2021
Éléments achetés	36 150
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	36 150

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 950 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 715	5 715	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	234	234	
Total	5 950	5 950	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 627	3 020	4 607	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3	3		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 687	2 687		
Dettes fiscales et sociales	13 229	13 229		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 752	31 752		
Produits constatés d'avance				
Total	55 298	50 691	4 607	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 2 979

(**) Dont envers les associés 31 752

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	806
Intérêts courus sur emprunts	3
Dettes prov. pour congés à payer	492
Ch soc / congés à payer	44
Charges à payer	6 000
Etat : charges à payer	650
TAXE APPRENTISSAGE	229
FORMATION PROFESSIONNELLE	433
Total	8 658

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	234		
Total	234		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	99 074		99 074
Produits des activités annexes			
TOTAL	99 074		99 074

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

la société a été fermée plusieurs mois à cause de la crise sanitaire.
Elle a bénéficié de l'aide du fonds de solidarité.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

La société a bénéficié du chômage partiel à cause de la crise sanitaire

Pizz'Mobile - SASU 2LMCF
Le puy des Horts 19460 Naves
Tél: 06 64 05 63 63
SIRET: 829 203 601 00024 - APE: 5610C

SAS 2LMCF
au capital social de : 2 000.00 €
Siège social : LE PUY DES HORTS
19460 NAVES
RCS de BRIVE N° : 829203801

RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRESIDENCE
SUR LES CONVENTIONS
VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Chers associés,

En application de l'article L 227-10 du code de commerce, la présidence d'une SASU doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou les associés exercent une fonction de direction ou d'administration.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé clos le 31/10/2021, aucune nouvelle convention visée par le précédent article du code de commerce n'est intervenue.

Cependant, nous vous donnons le détail ci-après les conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et poursuivies durant l'exercice dans les conditions et modalités suivantes :

Monsieur LESUEUR Fabien :

- Rémunération nette pour un montant à l'exercice de 16 800.00€
- Approbation du solde fin de son compte courant pour un montant à l'exercice de 31 752.04€

Conformément à la loi, chacune des conventions ci-dessus énoncées est soumise à votre approbation, l'associé intéressé ne pouvant prendre part au vote sur la convention correspondante.

La présidence

Pizz'Mobile - SASU 2LMCF
Le puy des Horts 19460 Naves
Tél. 06 68 05 53 63
SIRET: 829 203 801 00024 - APE: 5610C

ANNEXE AU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 01/03/2021

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/10/2021**

Nous nous réunissons le 01/03/2022 en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et du pacte social à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion ainsi que de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31/10/2021.

Pour votre information, le présent rapport a été mis à votre disposition ainsi que tous les documents prescrits par la loi dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous rappelons un certain nombre de chiffres reflétant l'évolution de l'activité.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires (CA) réalisé sur cette période s'élève à 99 074 €. Il est inférieur à celui dégagé sur l'exercice précédent (114 901 €). Le taux de marge globale s'établit à 66 % et est en baisse de 3 points par rapport à celui de l'exercice précédent.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'activité s'est traduite par les soldes intermédiaires de gestion suivants :

	Au titre de l'exercice en cours	Au titre de l'exercice antérieur
- Chiffre d'Affaires	99 074 €	114 901 €
- Produits d'exploitation	143 554 €	117 922 €
- Charges d'exploitation	104 613 €	110 762 €
- Marge de production	- 2 184 €	- 1 751 €
- Valeur ajoutée	49 125 €	61 349 €
- EBE	42 709 €	14 173 €
- Résultat d'exploitation	38 941 €	7 160 €
- Résultat Financier	84 €	- 164 €
- Résultat courant avant impôt	39 024 €	6 996 €
- Résultat Exceptionnel	0 €	0 €
- Capitaux Propres	86 504 €	47 480 €
- Résultat Net comptable	39 024 €	6 397 €
- IS	0 €	0 €

SITUATION DE LA SOCIETE DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est à signaler.

FL

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société, sur ce dernier exercice, n'a pas consacré de budget particulier dans ce domaine.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Espoir de maintenir l'activité et de progresser si le marché reste porteur.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

RESULTAT - AFFECTATION

Des documents comptables, il ressort un résultat social de 39 024.73€ déterminé conformément aux règles comptables en vigueur.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de 39 024.73€ selon les modalités proposées dans le texte des résolutions.

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	39 024.37€
Dotation des réserves facultatives	39 024.37€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 84 304.00 €.

La présidence

Pizz'Mobile - SASU 2LMCF
Le puy des Horts 19460 Naves
Tél: 06 68 05 53 63
SIRET: 829 203 801 00024 - APE: 5810C

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 01/03/2022

SAS 2LMCF
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital Social : 2 000.00 euros
Siège Social : LE PUY DES HORTS
19460 NAVES
RCS de BRIVE N° : 829203801

L'an deux mil vingt-deux, le premier mars.

Monsieur LESUEUR Fabien, président, seul associé, a pris les décisions suivantes statuant sur les comptes de l'exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021.

L'associé peut prendre connaissance des documents ci-après :

- le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- le texte des résolutions proposées.
- Etat des conventions réglementées
- Approbation des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/10/2021
- Affectation et distribution du résultat social
- Approbation du compte courant associé
- Détermination des modalités de rémunération
- Protection des mandataires sociaux
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

DECISION N° 1 : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé, après avoir entendu le rapport spécial établi conformément aux dispositions du code de commerce, déclare que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune nouvelle convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

Rappel des conventions antérieures ayant une incidence sur l'exercice :

- Monsieur LESUEUR Fabien : rémunération nette pour un montant à l'exercice de 16 800.00€
- Monsieur LESUEUR Fabien : Approbation du solde fin de son compte courant pour un montant à l'exercice de 31 752.04€. Aucun intérêt n'a été servi sur l'exercice.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée par la gérance.

DECISION N° 2 : APPROBATION DEPENSES ET CHARGES

visées à l'article 39 alinéas 4 et 5 du CGI

L'associé unique, statuant en application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, constate l'absence de dépenses et de charges visées à l'article 39 alinéas 4 et 5 du même code.

FL

DECISION N° 3 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

L'associé unique approuve l'ensemble des documents comptables (Grand Livre, Inventaire, Annexe) et en particulier du bilan et du compte de résultat.

Ces documents font ressortir :

- un résultat social de 39 024.37€
- des rémunérations du travail passées en charge de 16 800.00€

DECISION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'associé unique décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	39 024.37€
Dotation des réserves facultatives	39 024.37€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 84 304.00 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

DECISION N° 5 : APPROBATION DU COMPTE COURANT ASSOCIE

ETAT DU COMPTE COURANT (extrait GRAND LIVRE)

	Monsieur LESUEUR Fabien
Comptes associés au 01/11/2020 (avant affectation du résultat N-1)	
La société vous devait	39 640.81
Droits/Apports des associés :	
(+) Rémunération	234.99
Prélèvements Divers :	
(-) Autres prélèvements	8 123.76
Solde fin avant distribution	
La société vous doit	31 752.04

Après avoir pris connaissance de l'état ci-dessus, l'associé unique approuve l'état de son compte courant associé.

DECISION N° 6 : REMUNERATION

Le montant de la rémunération mensuelle du travail de l'associé est de :

- Monsieur LESUEUR Fabien : 1 400.00€, à compter du 01/11/2021

FL

DECISION N° 7 : PROTECTION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur LESUEUR Fabien, décide, en tant que Président, rémunéré, assimilé salarié, d'être rattaché à la prévoyance en vigueur (santé et retraite) dans l'entreprise et dans les conditions prévues dans l'acte l'instituant.

Il sera donc affilié à PREVIFRANCE.

DECISION N° 8 : POUVOIR POUR LA REALISATION DES FORMALITES

L'associé unique a tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités consécutives aux présentes décisions et notamment le dépôt des comptes au greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de délibération.

Monsieur LESUEUR Fabien

~~Pizz'Mobile - SASU 2LMCF~~
~~Le puy des Horts 19460 Naves~~
~~Tél: 06 68 05 53 63~~
~~SIRET: 829 203 801 00024 - APE: 5810C~~

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 01/03/2022

SAS 2LMCF
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital Social : 2 000.00 euros
Siège Social : LE PUY DES HORTS
19460 NAVES
RCS de BRIVE N° : 829203801

L'associé propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	39 024.37€
Dotation des réserves facultatives	39 024.37€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 84 304.00 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

Pizz' Mobile - SASU 2LMCF
Le puy des Horts 19460 Naves
Tél: 06 68 05 53 63
SIRET: 829 203 801 00024 - APE: 5810C

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 01/03/2022

SAS 2LMCF
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital Social : 2 000.00 euros
Siège Social : LE PUY DES HORTS
19460 NAVES
RCS de BRIVE N° : 829203801

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier mars.

Monsieur LESUEUR Fabien, président, seul associé, a pris notamment la décision suivante statuant sur les comptes de l'exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021 :

DECISION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'associé unique décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	39 024.37€
Dotation des réserves facultatives	39 024.37€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 84 304.00 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence


SAS 2LMCF
Le puy des Horts 19460 Naves
Tél: 06 68 05 53 63
SIRET: 829 203 801 00024 - APE: 5610C